



# ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

## Diplôme d'Etat de niveau 6

*Le Diplôme d'Assistante de Service Social est un diplôme de niveau 6 gradé licence (BAC+3) délivré au nom du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.*

*Date de l'échéance de l'enregistrement : 31/08/2026*

### La profession

L'assistant de service social (ASS) intervient auprès de personnes confrontées à diverses difficultés : économiques, d'insertion, familiales, de santé, de logement.

Il accueille, soutient, oriente et accompagne la construction de projets en tenant compte des potentialités des personnes et des possibilités offertes par la collectivité. Tenu au secret professionnel, l'ASS doit réussir, dans le cadre de ses missions, à instaurer une relation de confiance avec ses interlocuteurs. Quatre missions principales relèvent de sa compétence : l'évaluation de la situation des intéressés, le conseil et l'orientation des personnes en difficulté, l'accompagnement des personnes sur la base d'un projet, la participation au développement social local.

### Les lieux d'intervention

- Collectivités locales (départements et Communes)
- Etat (Ministère des Affaires Sociales, de l'Education nationale, de la Justice ...)
- Etablissements publics (hôpitaux ...)
- Organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales, de retraite)
- Entreprises industrielles et commerciales privées ou publiques
- Associations du secteur sanitaire et social

*Les domaines et les secteurs d'intervention sont extrêmement diversifiés.*

### Les aptitudes

- Intérêt pour les questions sociales et les besoins des personnes
- Sens de l'écoute
- Goût pour la communication et les relations humaines
- Sens du travail en équipe
- Bonne culture générale

### Taux de réussite

Formation nouvelle qui s'ouvre en 2024.

Le taux de réussite sera communiqué à l'issue de la formation, en 2027.

## Le contenu de la formation

Une formation professionnelle en 3 ans en formation initiale ou situation d'emploi, soit 1740 heures théoriques et 1820 heures pratiques. Les allègements de formation sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation et dépendent des titres détenus par les candidats. Des dispositions spéciales sont prévues pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en travail social. Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site Internet.

### 1740 heures de formation théorique

#### 4 blocs de compétences (BC) :

**BC 1** : Intervention professionnelle (650h)

**BC 2** : Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle (574h)

**BC 3** : Communication professionnelle (248h)

**BC 4** : Dynamique interinstitutionnelle, partenariats et réseaux (268h)

**Les blocs de compétences sont acquis à vie.**

### 1820 heures de formation pratique

#### 1 stage de 8 semaines en 1ère année

(ou 2 stages de 4 semaines)

#### 2 ou 3 stages d'une durée totale de 44 semaines

(répartis entre la 2e année et la 3e année)



## Les outils

Cours, conférences, séminaires, débats, travaux de groupe, enquêtes, accompagnements aux écrits et au numérique, projets individuels et collectifs, projets de mobilité internationale, plateformes numérique, aménagements pour les personnes en situation de handicap.



## Les modalités d'évaluation

Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe) et dossiers écrits de contrôle continu + présentation orale ou épreuve sur table (voir référentiel de certification), rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel.

## Les conditions d'admission

- Être titulaire du baccalauréat ou ;
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ou ;
- Bénéficiaire d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels (VAP).
- **Et satisfaire à l'épreuve orale d'admission**



## Les coûts

Frais de sélection : **80€**

Droits d'inscription : **170€** par année de formation

CVEC (uniquement pour la formation initiale) : **100€**

Coût de la formation : **23 490€**

## Les financements

code RNCP : 37675

	FINANCEMENT	INSCRIPTION	NOMBRE DE PLACES
Etudiants	Formation financée par la Région SUD	 <small>Entrez dans l'enseignement supérieur</small>	6
Demandeurs d'emploi	Formation financée par la Région SUD	Dossier à télécharger sur <a href="http://www.irts-pacacorse.com">www.irts-pacacorse.com</a>	4
Salariés	Employeur, OPCO, Transition Pro, CPF...	Dossier à télécharger sur <a href="http://www.irts-pacacorse.com">www.irts-pacacorse.com</a>	10



## Les interlocuteurs



**Responsable de Centre d'Activités**

**Hélène BAGNIS**

**Assistante de formation**

**Stacy ALAMELLE**

**04 91 76 99 00**

**stacy-alamelle@irts-pacacorse.com**

## Sites de formation

**IRTS PACA CORSE**

**Site de Digne-les-Bains**

**09 avenue Paul Martin**

**04000 Digne-les-Bains**

**04 92 81 97 05**

## Suivez-nous



**@irtspacacorse**



**@irts-paca-et-corse**



**@IRTSPACACorse**



**@irtspacacorse**



**@irtspacacorse**

**www.irts-pacacorse.com**



**Prestations, locaux accessibles et référents  
aux personnes en situation de handicap**



**La certification qualité QUALIOP1 a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :**

Actions de formations

Actions permettant de valider les acquis de l'expérience